

# RELEVÉ DE DÉCISIONS

## Conseil d'administration (CA)

Séance du 16 avril 2024

**Le Conseil d'administration a approuvé :**

- ❑ Le procès-verbal du Conseil d'administration extraordinaire du 23 février 2024
- ❑ Le procès-verbal du Conseil d'administration du 12 mars 2024
- ❑ La demande de subvention de fonctionnement du CASPUA au titre de l'année 2024
- ❑ Les tarifs du SFTLV supérieurs à 3 000 euros au titre de l'année universitaire 2024-2025
- ❑ La répartition des responsabilités pédagogiques de l'IUT au titre de l'année universitaire 2023-2024 (formation initiale et formation continue)
- ❑ La répartition des responsabilités pédagogiques des UFR au titre de l'année universitaire 2023-2024
- ❑ La répartition des responsabilités pédagogiques du SFTLV au titre de l'année universitaire 2023-2024
- ❑ L'actualisation des responsabilités ouvrant droit à l'indemnité fonctionnelle (C2) au titre de l'année universitaire 2023-2024 dans le cadre du Régime Indemnitaire des Personnels Enseignants-Chercheurs (RIPEC)
- ❑ L'actualisation de la liste des fonctions éligibles à la prime de charges administratives (PCA) au titre de l'année universitaire 2023-2024
- ❑ Le calendrier pédagogique au titre de l'année universitaire 2024-2025
- ❑ La politique d'accueil des étudiants assujettis aux droits d'inscription différenciés à compter de la rentrée 2024-2025
- ❑ La composition de la commission de recrutement du master « Politiques Publiques » - Parcours « Gouvernance des données » au titre de l'année universitaire 2024-2025
- ❑ L'offre des Diplômes d'Université (DU) au titre de l'année universitaire 2024-2025
- ❑ La liste des formations autorisées à ouvrir au titre de l'année universitaire 2024-2025
- ❑ Les maquettes d'enseignement de la nouvelle offre de formation 2024-2028 : UFR Arts, lettres et langues (ALL)
- ❑ Les maquettes d'enseignement de la nouvelle offre de formation 2024-2028 : UFR Droit, économie et gestion (DEG)
- ❑ Les maquettes d'enseignement de la nouvelle offre de formation 2024-2028 : UFR Sciences humaines et sociales (SHS)
- ❑ Les maquettes d'enseignement de la nouvelle offre de formation 2024-2028 : UFR Sciences, technologies, santé (STS)
- ❑ Les maquettes d'enseignement de la nouvelle offre de formation 2024-2028 : Parcours Entrepreneuriat
- ❑ Les maquettes d'enseignement de la nouvelle offre de formation 2024-2028 : IUT
- ❑ L'actualisation des statuts de l'IUT
- ❑ La modification du règlement du programme de bourses d'excellence « Mistral »
- ❑ Le calendrier d'ouverture et de fermeture de l'établissement au titre de l'année universitaire 2024-2025
- ❑ L'accord-cadre de coopération internationale entre Avignon Université et l'Institut Supérieur de Formation d'Enseignants Salomé Urena (ISFODOSU) - République Dominicaine

**Le Conseil d'administration a été informé :**

- ❑ Du bilan du CASPUA sur l'année 2023
- ❑ Des tarifs du SFTLV inférieurs à 3 000 euros au titre de l'année universitaire 2024-2025

**À noter : l'ensemble des documents sera consultable sur la plateforme e-Doc de l'Université dans la rubrique Gouvernance – Conseil d'administration.**

Fait à Avignon, le 16 avril 2024



**Direction  
des Affaires Générales  
et de l'Aide au Pilotage**

Service des affaires générales et institutionnelles

**CAMPUS HANNAH ARENDT**

74 rue Louis Pasteur  
84 000 Avignon  
+ 33 (0)4 90 16 28 85

vice-president-ca@univ-avignon.fr